Courte critique d'uniformologie maritime : Leroux

Pierre-Albert Leroux est né le 10 novembre 1890 à Versailles.
C'est pendant la guerre de 1914-1918, alors qu'il fait partie des combattants, qu'il commence à dessiner des militaires. Il est connu pour ses livres sur les costumes régionaux et surtout pour ceux sur l'armée française à travers les âges, parus de 1929 à 1931 à la Société des éditions militaires. Cette dernière œuvre comporte plusieurs volumes, chacun consacré à une arme (artillerie, infanterie, chasseurs à pied, cavalerie,…). Au début de la guerre de 1939-1945, il dessine 15 planches destinées à illustrer le livre « L'armée française. 1939-1940 » d'Albert Depréaux. Il est également l'auteur d'une importante série de cartes postales sur l'histoire du costume et les armées, depuis Vercingétorix.
Leroux décède le 4 février 1959.
Pour ce qui est de la marine, hors infanterie de marine, et contrairement à son œuvre sur les différentes armes, Leroux ne s'est guère engagé sur le terrain difficile du retour sur le passé. A part quelques rares illustrations pour la revue de la Société des Collectionneurs de Figurines Historiques, on ne lui connaît donc que des dessins relatifs à la marine qui lui est contemporaine, plus précisément celle des années 1930, immortalisée par une série de dix cartes postales (nous n'en avons pas trouvé d'autres…). Nous n'en présentons ici que huit.

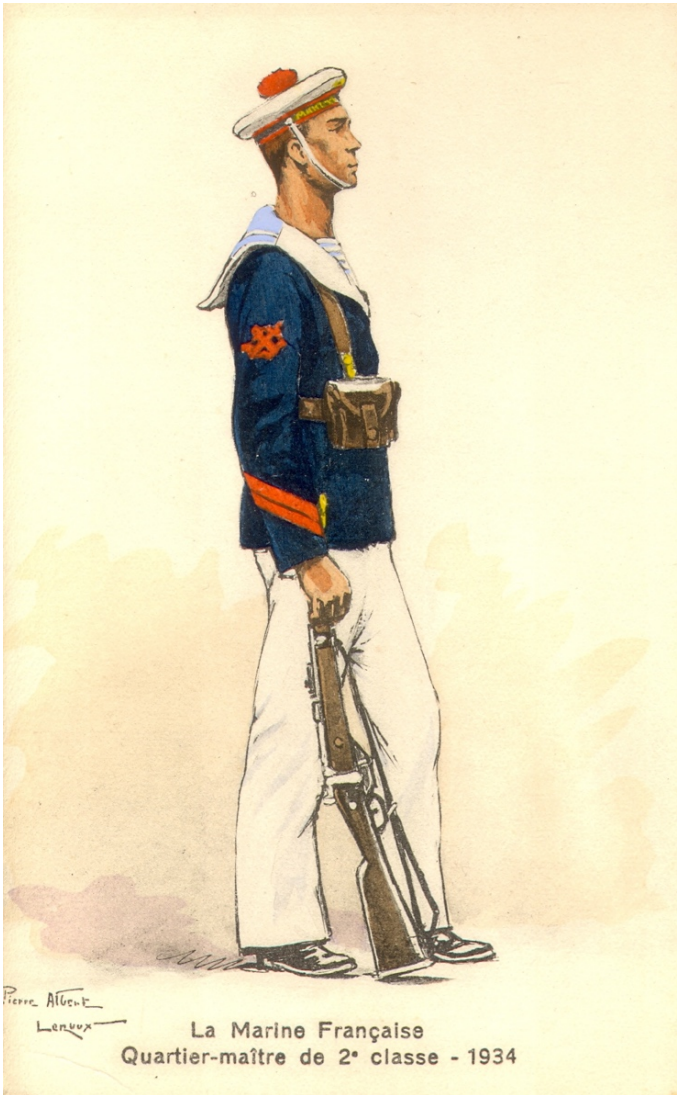

Le quartier-maître de 2e classe ici présenté – ce grade existe depuis 1929 ; le quartier-maître de 1re classe ayant dès lors trois galons en laine rouge – est en tenue n°30 telle que définie par un arrêté ministériel de 1928. A cette tenue s'ajoutent les complétifs prévus pour assurer le service d'honneur à bord (brelage spécifique à la mise en œuvre du mousqueton 92M16). Les deux ancres rouges croisées sur le bras droit ont été introduites en 1879 pour bien signifier l'appartenance à la marine nationale (le réemploi de la vareuse en molleton dans le civil nécessite le retrait des marques de grade et des ancres croisées).

La fonction ou le brevet de clairon sont signifiés par le galon en laine à losanges tricolores au bas des manches. Ce matelot de 1re classe est en tenue n°1012 qui, outre le pantalon à pont en drap et la vareuse en molleton, comprend le jersey et le paletot.

Pierre-Albert Leroux nous présente ici un quartier-maître de 1re classe fourrier également en tenue n°1012. Les fourriers se distinguent par leur galon or à lézardes sur le haut des manches de la vareuse comme du paletot.

Ici nous sommes en présence d'un matelot de 1re classe en tenue n°1013. Celle-ci comporte la capote qui, lorsque l'homme n'est pas sous les armes, se porte avec le col ouvert. Ce matelot porte le ceinturon de l'infanterie coloniale, ce qui montrerait qu'au début des années 1930 le modèle à double ardillon de l'armée de terre n'avait pas encore été adopté par la marine. Ceci dit, le port de cette tenue par les marins embarqués est peu courant, essentiellement pendant les activités d'honneur et d'infanterie ; le brelage est alors complet.
Cependant ce matelot appartient à la spécialité des canonniers sédentaires, créée en 1922, et donc sert à terre. Pour ces marins, la capote remplace le paletot et le ceinturon est systématique pour tous les services extérieurs et en tenue de sortie.

Seul officier marinier de la série des cartes postales de Leroux, ce maître est dessiné en tenue n°5 qui comprend le veston bleu. Depuis 1929, les maîtres portent trois galons or à lézardes. Pour les officiers mariniers, le veston reste à boutonnage droit et col fermé jusqu'en 1939.

Le premier officier dessiné est un officier de 1re classe des équipages de la flotte. Les officiers de ce corps se distinguent des officiers de marine par la patte de drap qui recouvre les galons de grade au bas des manches. **Toutefois, depuis 1931, seul le premier galon doit être recouvert** (la patte de drap, avec ses trois boutons, part du bas des manches jusqu'au deuxième galon exclu). Ce dessin nous présente la tenue n°4 qui comporte le sabre.

Voici un enseigne de vaisseau en tenue n°1 portée principalement pour les cérémonies de prise de commandement d'unités navigantes ou à terre, les visites officielles aux autorités civiles ou étrangères. La coiffe blanche indique que nous sommes en été, en métropole (à défaut, le casque colonial aurait été porté). **L'écusson frontal de la casquette, adopté quelle que soit la couleur de la coiffe depuis la fin de 1927, n'est pas très bien représenté : il devrait montrer un fond noir.** Bien qu'il n'ait que deux galons, cet officier porte deux épaulettes à franges de filé, la suppression de la contre-épaulette étant intervenue en 1926.

Notre enseigne de vaisseau est prêt pour le bal de ce soir… Depuis 1926, les officiers de la marine disposent d'un habit de soirée. Cette tenue se compose du pantalon à bande d'or – jusqu'en 1931, moment où est adopté un drap bleu plus clair, dit « bleu Louise », il peut s'agir de l'ancien pantalon de grand uniforme délaissé en 1915 – et d'un habit à **basques qu'on devrait voir derrière**, car elles sont assez longues, d'un gilet blanc porté au-dessus d'une chemise à col amovible à coins cassés.

On le voit, les dessins de Pierre-Albert Leroux présentent quelques menus défauts ; ils sont plutôt fidèles à la réalité des uniformes portés par les marins au cours des années 1930.

© VAE (2S) Éric Schérer. 2022